

Pierre Méhaignerie

avec

Yannick Le Bourdonnec

LA FORMIDABLE AVENTURE COLLECTIVE DU PAYS DE VITRÉ

**AGIR AU PLUS PROCHE DES CITOYENS
POUR SURMONTER LES DÉFIS DE DEMAIN**

Éditions **ouest
france** 

SOMMAIRE

- 6 PRÉFACE
- 9 INTRODUCTION
- 13 PREMIÈRE PARTIE
Comment mettre en valeur nos atouts ?
- 41 DEUXIÈME PARTIE
Donner un sens à l'action : des valeurs,
des convictions
- 59 TROISIÈME PARTIE
La France centralisée s'est mise des boulets
aux pieds : les enseignements tirés de mes
quarante-cinq ans de vie politique entre le
local et le national
- 95 ET DEMAIN

Le journal de Vitré

LE CONGRÈS DE L'U.I.B. C.F.D.T.

« Le Pays de Vitré est en passe d'être rayé de la carte »



L'Union des syndicats C.F.D.T. du Pays de Vitré a tenu samedi son premier congrès qui fut, selon le mot de son secrétaire, Louis Le Déhée, l'occasion de « bien se connaître ».

Plus de 60 militants, représentant 16 secteurs professionnels, ont participé à ce congrès qui a été dominé par le thème de la décadence du Pays de Vitré, comme le précise la résolution générale : « Résultat de nos luttes, de notre expérience, mais aussi expression de nos espoirs et de notre volonté ».

Une déléguée qui, pour les syndicatistes, travaille à la création d'emplois nouveaux et diversifiés et l'amélioration des conditions de vie et du travail.

Les travaux de ce congrès ont été consacrés essentiellement à la présentation et à la discussion de trois rapports sur le bilan de l'année écoulée, sur le plan de travail pour 1977 et sur la résolution générale.

Le bilan de l'année 1976 récapitule toutes les actions entreprises au cours des douze derniers mois, aussi bien dans le domaine de l'action revendicative que dans celui du développement syndical. Une large part est faite aussi au fonctionnement interne de l'Union, avec notamment les propositions.

Du plan de travail pour l'année à venir, on

retrouve surtout les campagnes de revendications et d'actions émanant des travailleurs d'achat, redistribution, conditions de vie et de travail, droit à l'emploi, droit au pays). Initiative nouvelle, le C.F.D.T. organisera deux soirées d'information avec débat : en juin, sur la Bretagne, sa situation économique et sociale, son avenir, en novembre, sur la Chine et l'U.R.S.S.

Mais la partie la plus importante de ce premier congrès a été consacrée à la discussion de la résolution générale qui marque les grandes orientations de la C.F.D.T., à partir d'un examen approfondi de la situation de notre région.

Un tableau particulièrement sombre

Dans cette analyse, la C.F.D.T. reprend les thèmes évoqués lors d'une récente conférence de presse : « Pour - D.T. - du 26.11.76 : « Le plus petit pays de Bretagne est de tous le plus menacé, car il est pris de plus en plus, aux portes de la métropole dépressive d'investissements ».

La C.F.D.T. et les municipales

Le bureau de l'Union interprofessionnelle de base a décidé d'ouvrir de ses chambres la possibilité de présenter aux élections municipales, sauf démission. Ceci pour lutter contre l'accumul de mandat. « La résistance, en tant que conseiller municipal ou en tant que syndicaliste, est suffisamment pénible par lui-même ».

qui risque de nous détenir, de nous transformer en ville-dortoir de ce centre de vacances, si ce n'est en désert ».

En outre, le congrès a vu naître un nouveau personnage important, aux tâches multiples, des conditions de travail générale, et le Pays de Vitré est, selon elle, « sous-développé économiquement, socialement et culturellement, en passe d'être rayé de la carte ».

Mais, au milieu de toutes les déclarations, ont été formulées les revendications qui formeront l'axe de la politique, dans les cinq années à venir, dans le Pays de Vitré, de 1977 jusqu'à l'année 1981. La C.F.D.T. envisage l'avenir : le congrès, dans les cinq années à venir, dans le Pays de Vitré, de 1977 jusqu'à l'année 1981. La C.F.D.T. envisage l'avenir : le congrès, dans les cinq années à venir, dans le Pays de Vitré, de 1977 jusqu'à l'année 1981.

« Quitter une cage pour un désert »

Mais, pour que ce programme puisse voir le jour, est nécessaire que soit mis en place « une vraie politique de formation, tant du côté des jeunes qui commencent leur carrière, que des adultes, qui ont déjà une expérience professionnelle et sociale ».

Ces exigences s'inscrivent à celles qui sont formulées pour les élections, les conditions et le droit au travail et surtout les conditions de vie : « Nous vivons 24 h sur 24 et pas seulement les 8, 9 ou 10 h que nous passons au travail ; il y a aussi un temps à quitter une cage pour un désert ». C'est pourquoi la C.F.D.T. mettra le développement des équipements sportifs, sociaux, culturels et de loisirs dans toutes les communes, par la création de centres sociaux adaptés, de foyers de jeunes travailleurs, de restaurants inter-entreprises.

« Ne pas croire aux miracles sauveurs »

Pour faire aboutir ces revendications, la Résolution rappelle

qu'il faut être réaliste et conscient : « Nous sommes dans une situation de crise, nous devons nous battre pour nous sauver, nous devons nous battre pour nous sauver, nous devons nous battre pour nous sauver ».

C'est dans ce sens qu'il est intervenu le jour du congrès, Albert Trepo, président de l'Union départementale : « Nous sommes dans notre département, les députés de la majorité qui disent le pouvoir depuis août 1976, avec un conseil général à majorité prô-démocratique, avec deux ministres. La gauche est forte en Bretagne, mais elle ne peut rien faire, elle ne peut rien faire, elle ne peut rien faire ».

Aujourd'hui
PODIUM
OUVERT
en nocturne
jusqu'à 21 h

Pour les fêtes de fin d'année

N'oubliez pas
CHAUD LES MARRONS
Place de la Gare
VITRÉ

CAISSE D'ÉPARGNE
DE VITRÉ

rendez-vous dimanche 26 décembre, mardi 27 et mercredi 28 décembre, vendredi 30 décembre, samedi 31 décembre

délégation syndicale n'oublia pas de m'offrir le champagne quelques semaines plus tard. Ces responsables étaient sensibles à mon engagement total pour l'emploi et pour un meilleur avenir pour les salariés.

Personne ne peut réussir seul.

À cette époque, tous les élus se sont rassemblés au sein d'une association : le Comité de développement du Pays de Vitré.

Cette union a créé une véritable dynamique, non seulement sur le plan économique mais aussi sur le plan culturel. *Le soutien des élus locaux, maires, conseillers départementaux, ainsi que des responsables économiques, est extrêmement important.*

Comme le dit Louis Gallois, président de La Fabrique de l'industrie, « les territoires réindustrialisés sont ceux où le tissu des forces vives a travaillé de façon active et solidaire ».

Question 6 – Le plein-emploi, dites-vous, conduit à un cercle vertueux. Qu'entendez-vous par là ?

Le plein-emploi réduit la pauvreté, augmente le pouvoir d'achat, renforce l'égalité des chances et mécaniquement réduit les charges de l'État.

Les chiffres concernant le bassin d'emploi de Vitré sont éclairants de ce point de vue.

La vitalité économique...

– 4,5 % de taux de chômage (2^e taux de chômage le plus faible de France).

– 76 % d'actifs entre 15 et 64 ans (10 % au-dessus de la moyenne).

– 40 % d'emploi dans l'industrie.

- Une base productive par habitant la plus élevée des 220 agglos (source ADCF 2011).

- 14 entreprises de plus de 500 salariés.

... engendre un meilleur pouvoir d'achat...

- Salaire moyen brut par tête : le 2^e des 18 zones d'emploi en Bretagne après Rennes.

- Impôts locaux de 30 % inférieurs à la moyenne.

- Transport urbain par bus gratuit.

... améliore l'égalité des chances...

- Services publics à moindre coût pour les usagers. Exemples de reste à charge pour les familles : culture : 17 %

- Garderie : 13 % - Restauration : 56 % - Médiathèque 0 % (gratuite).

- De bons résultats aux trois bacs (professionnel, général, technologique).

- L'indice de Gini place le bassin de Vitré au 2^e rang des 220 communautés d'agglos pour le niveau d'inégalités les plus faibles (ADF étude 2011).

... induit moins de dépenses d'État...

- La dotation globale de fonctionnement venant de l'État est inférieure en moyenne de 100 à 150 euros/habitant.

- 12,3 % d'allocataires (parent isolé, RSA, allocation handicapé adulte) contre 20 % en moyenne nationale.

- 0,8 % de bénéficiaires du RSA contre une moyenne de 3 % en France.

et renforce les envies d'un mieux-vivre ensemble.

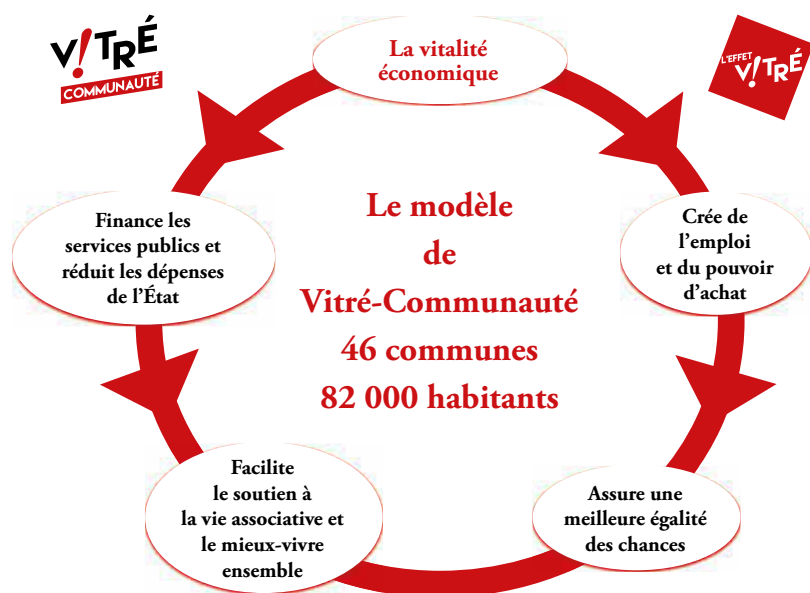
- Nombre de donneurs de sang supérieur de 50 % à la moyenne régionale.

- 100 % de pompiers volontaires dans les centres de secours du Pays de Vitré.

- Civisme fiscal : l'un des meilleurs résultats de Bretagne.

– Ouverture sur le monde (8 villes jumelles dont Djenné au Mali).

Sur le territoire vitréen 52 nationalités différentes cohabitent. Tous les deux ans, nous organisons une soirée conviviale à la découverte des cultures, des plats et des traditions vestimentaires des habitants. Appelée « Fête de toutes les couleurs », cette manifestation facilite l'intégration, les contacts, le respect et la compréhension entre cultures différentes.



formations UDF et RPR souhaitait que je prenne la présidence de la région Bretagne. J'avais préparé avec plusieurs collègues un programme, présenté dans un document « Désir d'avenir ».

J'ai reçu alors un appel téléphonique de Jacques Chirac, toujours cordial mais qui peut être brutal : « Pierre, la Bretagne appartient au RPR ! Si tu te présentes je mets un candidat RPR contre tous les sortants UDF. » La majorité des présidents de région étant UDF, j'ai préféré renoncer !

L'évolution politique de la région aurait pu être différente, car l'ADN de la Bretagne est plutôt au centre-droit ou au centre-gauche !

Question 21 – En politique le rêve prime trop souvent sur l'exigence de vérité. Est-ce la raison qui vous a fait soutenir Raymond Barre lors de l'élection présidentielle de 1988 ?

La démagogie, en créant des rêves, crée des espoirs déçus. Raymond Barre avait un refus viscéral de la démagogie. Il était résolument européen. Il avait une vision de l'avenir. Ce sont trois qualités qui ont fait que j'ai aimé travailler avec lui.

En janvier 1976, Jacques Chirac, alors Premier ministre sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, me demande d'entrer au Gouvernement, au poste de secrétaire d'État à l'Agriculture. J'étais à la fois honoré par cette proposition mais aussi un peu angoissé.

Quatorze mois plus tard, je devins à 37 ans le ministre de l'Agriculture avec Raymond Barre comme Premier ministre. Il n'avait pas la même fibre passionnée pour l'agriculture que Jacques Chirac, mais il avait une volonté, une foi que je partageais : l'agriculture, me disait Raymond Barre, devait



Jacques Chirac et Pierre Méhaignerie, 29 octobre 2003
Service photographique de la présidence de la République française / © C. Campagne



Pierre Méhaignerie, Raymond Barre et Michel Debatisse.
Photo DR.

m'attendaient. Ils avaient barré toutes les issues. Il me fallut plus d'une heure de négociations pour faire ouvrir la route.

Arrivant enfin à Épinal, ce ne fut ni le préfet, malade, ni les forces de l'ordre qui m'accueillirent, mais une autre manifestation de cinq cents agriculteurs. Ils parvinrent à m'isoler sur une mezzanine du Palais des Expositions.



Le Nouvel Économiste, avec Pierre Méhaignerie en couverture, novembre 1979
Photo *Le Nouvel Économiste*

Nous étions en pleine phase de négociation des prix agricoles au niveau européen, et il s'agissait bien évidemment pour eux de faire pression sur moi afin d'obtenir des engagements précis. La discussion dura trois longues heures en présence des chaînes de télévision... et les questions posées n'étaient guère diplomatiques.

À peine avais-je réussi cet examen de passage qu'une troisième manifestation de salariés de la CGT de l'Office national des forêts m'empêcha de faire l'inauguration pour laquelle j'étais venu. Chacun me convainquit que finalement il valait mieux rentrer à Paris sans avoir inauguré le Salon.

Commençant à peine à reprendre mon souffle dans la voiture qui nous ramenait à l'aérodrome, je déchantai rapidement, car le répit fut de courte durée : un ordre de l'Élysée m'attendait sur la passerelle de l'avion. Il m'enjoignait de partir immédiatement pour Bruxelles afin de négocier l'élaboration de la réglementation communautaire sur le mouton ! Ma femme regagna Paris, puis Vitré, déçue de me voir une nouvelle fois incapable de respecter un engagement personnel que j'aurais aimé tenir.

À Bruxelles, dans la soirée, l'épreuve fut longue et difficile, sous la pression constante des éleveurs et des médias. Nous, les Français, étions totalement isolés dans cette négociation, et je mesurais parfaitement les responsabilités que j'allais devoir assumer seul à l'annonce des résultats. De surcroît, les chefs d'État de la Communauté européenne avaient annoncé qu'ils ne se réuniraient qu'après l'adoption de la nouvelle réglementation. Les discussions se prolongèrent jusqu'à une heure avancée de la nuit avant d'aboutir à un accord. Je n'ai jamais oublié cette longue journée si particulière.

On ne peut pas bâtir un avenir sérieux sur un diagnostic erroné. Or, même si le diagnostic du Parti socialiste était erroné, ses représentants étaient prisonniers de leurs mensonges : ils avaient été élus en promettant le « changement ».

LE CHANGEMENT ! Voilà bien un slogan facile et creux, dès lors qu'on ne précise pas à quels efforts les hommes seront appelés et quels moyens seront mis en œuvre pour l'obtenir.

J'ai toujours en souvenir l'espoir et l'émotion de ce père de famille, qui, le soir du 10 mai 1981, a déclaré : « Ce soir je suis heureux ! Mes enfants n'auront pas à connaître le chômage. » Imaginez quelques années plus tard, le niveau de confiance de cet homme dans la vie politique.

Question 26 – En 1988, sous la présidence de François Mitterrand, des convergences semblaient possibles entre le gouvernement de Michel Rocard et le Centre des démocrates sociaux (CDS). Mais un jour Michel Rocard vous a dit : « Pierre, ne me soutiens plus ! J'ai trop de problèmes à l'intérieur du Parti socialiste. »

Michel Rocard souhaitait dépasser les clivages partisans pour engager la modernisation de la France. J'avais constaté que nos voisins européens savaient, dans certaines circonstances politiques, constituer des alliances élargies. J'étais favorable à cette ouverture politique.

Avant la composition du Gouvernement, une réflexion a été engagée avec Bernard Stasi et Jacques Barrot de notre côté, et avec Maurice Faure et Michel Albert de l'autre. Michel Rocard nous rejoignait de temps en temps.

Nous étions prêts à participer au Gouvernement en proportion à notre poids à l'Assemblée, afin que certaines de nos propositions soient reprises. Plusieurs collègues socialistes partageaient ce projet. Mais le président Mitterrand, qui n'aimait ni les démocrates-chrétiens ni Michel Rocard, ne l'a pas voulu.

Dans l'esprit du président de la République, la fameuse ouverture ne consistait qu'en l'obtention de quelques ralliements individuels payés de postes enviables.

En répondant au discours d'investiture de Michel Rocard, j'avais, en tant que président du groupe parlementaire centriste, défini notre ligne de conduite ainsi : « Nous sommes dans l'opposition et nous ne sommes pas cogérants de la France, mais nous sommes en revanche coresponsables de son avenir. »

Pendant plusieurs mois, le groupe centriste au Parlement a soutenu de nombreux projets du Gouvernement de Michel Rocard, jusqu'au moment où celui-ci me rencontre en tant que président du groupe pour me dire : « Pierre, ne me soutiens plus, j'ai trop de problèmes avec le Parti socialiste. » *Ainsi, cette expérience de main tendue s'acheva par l'épuisement de la volonté politique d'un Michel Rocard dans l'incapacité de surmonter les contradictions internes de son parti.*

Je constate que François Hollande a dû faire face au sein de son parti aux mêmes difficultés. Manuel Valls a parlé de deux gauches irréconciliables, d'une gauche sociale-démocrate et d'une gauche radicale très idéologique.



Pierre Méhaignerie et Simone Veil, Lille, Congrès du CDS,
21 avril 1989 Photo AGIP

mais un homme politique capable d'y exprimer sans fard ses convictions et ses valeurs.

Pour mener cette politique à bien, je me fixais trois objectifs :

- renforcer l'indépendance de la Justice ;
- rendre la justice égale pour tous ;
- moderniser la Justice pour la rendre plus efficace et plus proche des citoyens.

Après mon départ du ministère, l'Association des magistrats instructeurs a exprimé dans un journal professionnel le souhait que « l'effet Méhaignerie ne soit pas une parenthèse », et le Conseil supérieur de la magistrature a reconnu clairement que « le garde des Sceaux n'est intervenu à aucun moment dans le fonctionnement du CSM ».

Question 30 – On disait François Mitterrand constamment désagréable avec vous. Pourquoi ?

Je ne fus guère soutenu comme garde des Sceaux par le président de la République. Par deux fois, il demanda au Premier ministre de ne pas me garder à la Justice parce que, selon lui, je « ne tenais pas les juges ».

Dans son livre, *Le pouvoir ne se partage pas*, Édouard Balladur rappelle au sujet de François Mitterrand : « Son hostilité aux juges était constante. » S'adressant à Édouard Balladur, il lui déclara : « Aujourd'hui, les juges s'en prennent à nous, demain ils s'en prendront à vous, Méhaignerie manque d'énergie, vous ne devez pas le laisser faire. » Le motif de son insistance était simple : je n'entendais pas paralyser la marche de certaines procédures judiciaires.

Édouard Balladur ajoute : « Il est constamment désagréable pour Méhaignerie qui assume une tâche très difficile à la tête de la chancellerie et le fait avec scrupule, impartialité, dans le souci de supprimer les mauvaises habitudes du passé et du présent. » J'ai beaucoup apprécié ce soutien.

Le vendredi 24 juin 1994, parlant de Jacques Delors, François Mitterrand aurait déclaré : « Je ne supporte pas ces démocrates-chrétiens, ils sont incapables de se décider. Il y en a même au Parti socialiste. »

Assurément parfois (et c'est encore le cas aujourd'hui) quelques juges ou structures comme le Parquet National Financier, peuvent faire preuve d'excès et parfois d'idéologie (on se rappelle la bêtise du « Mur des cons »), mais cet inconvénient pèse peu face à *l'immense avantage de notre démocratie où la Justice reste un contre-pouvoir indépendant,*

décision de soutenir François Hollande n'était absolument pas la mienne, mais je pouvais comprendre ses arguments.

Question 34 – Vous, qui avez choisi de soutenir Emmanuel Macron, ne trouvez-vous pas qu'il s'est révélé centralisateur et étatiste ?

En 2017, voici pourquoi j'ai pris la décision de soutenir Emmanuel Macron dès le premier tour car on s'inquiétait : qui allait être présent au second tour ? Il fallait éviter à tout prix un choix dramatique entre Jean-Luc Mélenchon et Marine Le Pen.

Un sondage avait montré que, entre François Fillon et Jean-Luc Mélenchon, ce dernier obtenait 58 % des voix contre 42 % à François Fillon ; le résultat était inverse pour le second tour en faveur d'Emmanuel Macron.

Dans ce même sondage, les ouvriers n'étaient que 6 % à voter François Fillon. Comment gouverner et réformer dans ces conditions ? Le programme de François Fillon était sérieux économiquement mais insuffisant socialement, en particulier pour les ouvriers et employés qui n'ont pas dans la société française la considération et parfois le salaire correspondant à leurs efforts.

Mon soutien était aussi lié à la clarté de l'engagement européen du candidat Macron, qui reste pour moi un impératif.

Quatre ans et demi du quinquennat se sont écoulés. Je salue l'engagement européen du président et la relation de coopération intense qu'il a développée, en particulier avec Angela Merkel.

Je partage les principales orientations du président, mais aujourd'hui j'exprime quelques critiques. Nous sommes très loin de la promesse d'un « pacte girondin ».

La crise sanitaire fait ressortir les faiblesses d'un système qui reste trop centralisé, trop bureaucratique et qui méconnaît les réalités du terrain.

Le message du Président, « Quoi qu'il en coûte », justifié pour les dépenses de santé et le soutien à l'économie, ne va-t-il pas conduire à une débauche de revendications et à des déficits de plus en plus inquiétants ?

Les réformes difficiles, mais nécessaires, concernant le Code du travail, la réforme des retraites et les régimes spéciaux, vont-elles être poursuivies ? Je le souhaite. Sans ces réformes, et sans la meilleure maîtrise des dépenses publiques, je crains fortement que la France se retrouve déclassée. C'est mon inquiétude majeure, et c'est celle de nos partenaires européens.

Un gouvernement de 43 membres conduit fatalement à plus de textes législatifs, plus de dépenses publiques, car chaque membre du Gouvernement veut démontrer son existence et son poids politique.

Les impératifs écologiques vont rester au cœur du débat. Le financement des investissements correspondants ne pourra être assuré qu'avec une croissance soutenue.

Question 35 – Revenons à votre intérêt pour les questions locales. Que proposez-vous pour la Bretagne ?

Je reste très attentif à l'avenir de la Bretagne. La Bretagne est une région idéale pour expérimenter et agir au plus proche des citoyens. Elle a une histoire particulière, elle

L'économiste et géographe Gérard-François Dumont a démontré toute la force du développement local endogène loin des centres urbains. Il y a une place pour la France des hameaux, des bourgs et des villages.

D'après une étude lancée par le professeur Ollivro sur le choix de localisation de vie dans l'avenir, sur 238 jeunes Bretons interrogés, 32 % rêvent de vivre dans une ville moyenne, 22 % dans le monde rural, 13 % dans une petite ville. Ces jeunes voient plutôt leur avenir dans un cadre naturel. L'Insee a eu tort de rayer la ruralité de la carte des zones d'emploi. Tout au contraire, selon les statistiques d'Eurostat, 42 % de la France est urbaine, 23 % relèvent de territoires de densité intermédiaire et 35 % de la ruralité.

Les statistiques devraient être produites soit au niveau des communautés de communes, soit au niveau des pays, là où s'organise la réflexion et où se prennent les décisions.

Rapprocher les formations post-secondaires des familles

Parce qu'elle a décentralisé des formations supérieures, la Vendée a permis de mieux assurer l'accès à des formations qualifiantes. Les jeunes étudiants peuvent utiliser un mode de transport scolaire déjà existant pour les collèges et les lycées sans avoir à financer des dépenses de logement.

Le concept vendéen des instituts supérieurs décentralisés créés en 1989 répond à quatre principes : 1. L'implantation au cœur des bassins d'emploi en lien avec les entreprises.

2. Un corps professoral composé pour partie de professionnels.

3. Des formations évolutives selon les besoins exprimés.

4. Un nombre d'étudiants ajusté aux débouchés offerts.

Promouvoir une égalité des territoires devant la santé

Le concept d'« hôpital de proximité » paraît à première vue rassurant, mais il cache le risque de voir supprimer dans de nombreux hôpitaux les maternités et les services de chirurgie. Il est justifié de rénover le CHU de Rennes ; le montant des travaux s'élève à 560 millions d'euros d'investissement, mais ne nous dira-t-on pas dans cinq ans : « Pourquoi maintenir des maternités et des actes chirurgicaux à Redon, Fougères et Vitré ? Pour des raisons, dites de sécurité, transformons ces hôpitaux en simples hôpitaux de proximité », ce qui pourrait conduire alors à un nouvel éloignement des services publics sans être assuré d'un meilleur fonctionnement ni de coûts moindres.

Inciter à l'autonomie énergétique

L'énergie est une clé de l'indépendance des territoires puisque la pluralité du territoire breton crée partout des occasions pour produire des énergies : EMR, éolien, bois, gaz, méthanisation. Plusieurs solutions existent pour aller vers une plus grande autonomie énergétique, mais l'organisation pour la mise en place de ces énergies dépend d'une mobilisation de la population locale et de la souplesse des modes d'organisation.

Appliquer la loi sur l'expérimentation

Je suis à l'origine d'une proposition de loi tendant à introduire dans la Constitution un droit à l'expérimentation pour les collectivités locales, votée à l'Assemblée nationale par une très grande majorité de parlementaires le 16 janvier 2001. La révision constitutionnelle a été adoptée par le Congrès le 17 mars 2003. Ce texte permet aux collectivités

territoriales de déroger, à titre expérimental, aux dispositions législatives ou réglementaires qui régissent l'exercice de leurs compétences.

L'expérimentation permettra de mieux faire la loi et de faire moins de lois. Elle pourra atténuer l'excès des normes. Des réformes nécessaires sont souvent difficiles et impopulaires. Lorsqu'elles risquent d'être bloquées au niveau national, il vaut mieux procéder par expérimentation. Au terme de trois ans, cette méthode permet de constater non seulement la face négative d'un changement mais aussi sa face positive.

Malgré la révision constitutionnelle, l'idée que l'expérimentation est une bonne méthode n'a pas encore pris racine. Elle est freinée par deux tabous bien français : le tabou de l'égalitarisme et le tabou selon lequel le pouvoir ne doit pas paraître hésitant, par opposition au pragmatisme de la tradition anglo-saxonne.

J'ai proposé (sans succès), comme président de la commission des affaires sociales, une expérimentation sur deux agences de santé, en Alsace et en Bretagne. Nous aurions pu constater que des économies, par exemple sur les dépenses pharmaceutiques, auraient permis de faire plus pour des politiques de prévention en matière de santé et pour améliorer l'encadrement des patients et la rémunération des personnels dans les EHPAD et les services hospitaliers, mais le projet n'a pas abouti.

Accentuer l'ouverture au monde

La Bretagne est une région engagée dans l'humanitaire, la solidarité, l'entraide. La multiplication des jumelages-coopération, les échanges humains, au niveau local, représentent un excellent

moyen de contribuer au développement et de mieux connaître d'autres cultures.

Une gouvernance qui doit partir des communes et des communautés des communes

Le chemin entre la formulation de projets et leur réalisation peut être long, car je constate qu'en France les structures administratives, quelles qu'elles soient, restent attachées à leur pouvoir. Malheureusement la région Bretagne a choisi la méthode des appels à projets. Cette méthode est coûteuse en temps et en moyens humains pour les collectivités locales. De plus, la décision finale revient à des structures administratives, qui par ce moyen gardent la mainmise et choisissent elles-mêmes les projets, en fonction de critères qui ne sont pas toujours clairs.

Question 36 – Avez-vous le sentiment que la région Bretagne avance dans la bonne direction ?

Si tout est concentré dans les métropoles, la Bretagne ne sera plus la Bretagne, caractérisée par ses nombreuses villes moyennes et son tissu rural.

Une gouvernance centralisée menace aussi la Bretagne. Le défaut de très nombreuses structures est de vouloir se renforcer en se battant à tout prix pour leurs prérogatives plutôt que de faire confiance aux acteurs du terrain. Il faut laisser les territoires s'organiser sur la base de leur ressenti historique et géographique, car c'est celui qui stimule le plus l'implication des habitants dans le développement d'un territoire. Justement, la communauté de Vitré laisse beaucoup plus de latitude à chaque commune, en versant pour

Éditions **OUEST-FRANCE**

Rennes

Éditeur Matthieu Biberon

Coordination éditoriale Alice Ertaud

Conception Studio des Éditions Ouest-France

Mise en page et Photogravure Graph&ti, Cesson-Sévigné (35)

Impression SEPEC, Péronnas (01)

© 2021, Éditions Ouest-France – Édilarge SA, Rennes

ISBN 978-2-7373-8543-8

No d'éditeur : 10638.01.0,7.09.21

Dépôt légal : septembre 2021

Achevé d'imprimer en France en août 2021

editions.ouest-france.fr